



TRANSPORTS SCOLAIRES 2025-26

À PARTIR DU 10 JUIN



INSCRIPTIONS

Remplissez le dossier complet en ligne sur le site internet Colibri !



RÉINSCRIPTIONS

Indiquez le nom de votre enfant et le tour est joué !

www.reseau-colibri.fr
→ Rubrique inscriptions scolaires

ORGANISATION DES TRANSPORTS

Le droit au transport scolaire est accordé de la maternelle à la terminale via un titre de transport unique (carte SimpliCités Fluo ou carte Colibri).

Mon enfant bénéficie du Service de Transport, s'il est domicilié à :

Aingeray, Andilly, Ansauville, Avrainville, Biqueley, Bois-de-Haye, Boucq, Bouvron, Bruley, Charmes-la-Côte, Chaudeney-sur-Moselle, Choley-Ménillot, Domèvre-en-Haye, Domgermain, Dommartin-lès-Toul, Ecrouves, Fontenoy-sur-Moselle, Foug, Francheville, Gondreville, Grosrouvres, Gye, Jaillon, Lagney, Laneuveville-derrière-Foug, Lay-Saint-Rémy, Lucey, Manoncourt-en-Woëvre, Manonville, Ménil-la-Tour, Minorville, Noviant-aux-Prés, Pagny-derrière-Barine, Pierre-la-Treiche, Royaumeix, Sanzey, Toul, Tremblecourt, Trondes, Villey-le-Sec et Villey-Saint-Etienne.

**Collégien ou lycéen
domicilié à - 3 kms de son
établissement scolaire :**



Inscription obligatoire :
5€ par mois ou 50€ par an.

INSCRIPTIONS

La carte de transport pourra être récupérée contre règlement à la boutique mobilité à partir du 7 juillet 2025.

RÉINSCRIPTIONS

L'élève conserve la carte de transport de l'année précédente. Il suffira de la recharger en ligne sur le site Colibri ou à la boutique mobilité.

**Collégien ou lycéen
domicilié à + 3 kms de son
établissement scolaire :**



Inscription obligatoire

INSCRIPTIONS

La carte de transport pourra être récupérée dans son établissement scolaire à la rentrée de septembre 2025.

RÉINSCRIPTIONS

L'élève conserve sa carte de transport.

**Collégien ou lycéen
dont l'établissement se situe
hors du ressort territorial
de la CC2T :**



Inscription obligatoire

INSCRIPTIONS

La carte de transport pourra être récupérée dans son établissement scolaire à la rentrée de septembre 2025.

RÉINSCRIPTIONS

L'élève conserve sa carte de transport.



Maternelle ou primaire



Inscription et réinscription obligatoire,
aucune carte de transport n'est délivrée.

Attention : Conservez la carte de transport durant toute la scolarité. Duplicata à 16€ en cas de perte ou défaillance.



BOUTIQUE MOBILITÉ
Cours Poincaré 54200 Toul



TÉLÉPHONE
03 72 33 03 20



EMAIL
bonjour@reseau-colibri.fr